

# Étude des procédés du style dans le titre de l'article de presse « Bonnet rouge, colère noire » du N°9399 du quotidien d'information *L'Observateur Paalga*

**B. Alexis KOENOU**  
Université Joseph KI-ZERBO  
Ouagadougou / Burkina Faso  
alexiskoenou@yahoo.fr

et  
**R. Virginie KABORE**  
Université Joseph KI-ZERBO  
Ouagadougou / Burkina Faso  
bkvirginies@yahoo.fr

## **Résumé**

La presse a pour fonctions d'informer, de former, de divertir et de critiquer ; fonctions qui lui ont valu le surnom de « quatrième pouvoir » parallèlement au législatif, à l'exécutif et au judiciaire. On l'aura compris, la presse est perçue comme un des instruments de régulation de la démocratie. Cependant, à côté des devoirs classiques qu'on lui reconnaît, la presse constitue une véritable tribune de promotion de la langue en ceci que les journalistes adoptent un style vivant qui ne laisse guère indifférents les amoureux des Belles Lettres ; un style fait d'images, de jeux de mots, d'expressions figées, etc. Le présent article part du titre d'un article de presse pour proposer un commentaire stylistique. L'étude consiste à déterminer les procédés de style mis à contribution par le journaliste dans l'optique de capter l'attention du lecteur. Elle s'appuie sur les figures de style et les procédés linguistiques ; de même met-elle en relation l'énoncé avec les éléments qui auraient été à la source de sa production.

**Mots-clés** : article de presse, titre, style, Belles Lettres, langue.

## **Abstract**

The function of the press is to inform, train, entertain and criticise; roles that gave it the nickname "fourth power" alongside the parliamentary, the executive and the judiciary power. It will be understood, the press is perceived as an instrument of regulation of democracy. However, aside from its classic recognized duties, the press constitutes a veritable forum for the promotion of the language in that the journalists adopt a living style which does not leave indifferent the lovers of the Belles Lettres; a style made of pictures, puns, set expressions, etc. This article starts from the title of a press article to propose a stylistic commentary. The study consists in determining the methods of style put in contribution by the author with the aim of drawing the reader's attention. It is based on figures

of speech and linguistic processes; in the same way, it relates the statement to the elements that would have been at the source of its production.

**Keywords** : press article, title, style, Belles Lettres, language.

### **Introduction**

Le succès de vente de tout produit commercial réside dans le soin accordé à la publicité ; autrement dit, à la manière de le présenter aux yeux du client. En effet, dans un monde où la gestion du temps constitue une préoccupation majeure, les stratégies de vente doivent reposer sur l'attractivité : attirer l'attention du récepteur, le séduire, voire le manipuler. Dans le domaine de la presse, les titres des articles peuvent être considérés comme une vitrine de l'organe, qui cherche à accrocher le lecteur et à l'inciter à l'action, c'est-à-dire à l'achat du journal. Ainsi les journalistes mobilisent-ils beaucoup de moyens linguistiques dans la construction des titres des articles qu'ils proposent aux lecteurs. Il existe deux catégories de titres d'article de presse : les titres informatifs et les titres incitatifs. Les titres informatifs contiennent l'essentiel de l'information et doivent être précis en répondant le plus possible aux questions : *qui a fait quoi et comment* ? Quant aux titres incitatifs, ils révèlent l'esprit de l'article plus que sa matière et s'appuient souvent sur des jeux de mots inspirés de titres de films ou de livres, de slogans publicitaires, etc. Ils peuvent, cependant, répondre à une question. C'est dans cette seconde catégorie, c'est-à-dire les titres incitatifs, que s'inscrit la présente étude sous le thème : « Étude des procédés de style dans le titre de l'article de presse "Bonnet rouge, colère noire" du N°9399 du quotidien burkinabè d'information *L'Observateur Paalga* paru le vendredi 07 juillet 2017 ». Les questions soulevées par l'étude sont relatives aux procédés stylistiques contenus dans ledit titre et à son caractère attractif. En d'autres termes, quelles sont les techniques du style mises à contribution par l'auteur dans la rédaction du titre de l'article de presse ? En quoi ces éléments sont-ils expressifs ? Quel est l'objectif recherché par Passek Taaélé ? Comme hypothèses de recherche, nous notons que l'auteur s'est servi de séries associatives sonores, de détours et de constructions phrastiques particulières ; toute chose qui concourt à l'expressivité du langage. Ainsi, à travers ce titre caractérisé par la brièveté, le parallélisme et l'excentricité, le journaliste chercherait à attirer l'attention du lecteur ; ce qui pourrait inciter ce dernier à s'approprier le journal. L'analyse s'appuie sur la stylistique, dont la particularité est de tirer sa substance de plusieurs matières.

# Étude des procédés du style dans le titre de l'article de presse « Bonnet rouge, colère noire » du N°9399 du quotidien d'information *L'Observateur Paalga*

(B. Alexis KOENOU et R. Virginie KABORE)

Ainsi sont convoquées d'autres disciplines, en l'occurrence la rhétorique, la grammaire et la critique littéraire. Trois points essentiels sont abordés dans le corps du présent article : les figures de style, les procédés linguistiques et l'allusion à la littérature, précisément au roman de Stendhal intitulé *Le Rouge et le Noir*.

## 1. Les figures de style

Dans l'optique de donner plus d'expressivité au titre de son article, le journaliste Passek Taalé a eu recours à plusieurs figures de style que nous nous proposons d'étudier. Il s'agit notamment des figures de rimes, de la périphrase, de l'analogie, de la synecdoque et de l'hypozeuxe.

### 1. 1. Les figures de rimes : l'assonance et l'allitération

Les figures de rimes, encore appelées figures de sonorité, opèrent un choix lexical non pas à partir de critères sémantiques mais phonétiques. Elles rassemblent les mots qui ont en partage un certain nombre de sonorités. Nous distinguons, entre autres, l'assonance et l'allitération. L'assonance est le retour de sonorités vocaliques identiques. Selon N. Ricalens-Pourchot (2016, p. 42), elle est « le retour à intervalles rapprochés d'un même son vocalique dans une phrase ».

Dans le titre de l'article de presse « Bonnet rouge, colère noire », l'on constate une double assonance : celle en [ɔ] et celle en [ɛ] dans [bɔnɛ] et dans [kɔlɛR]. L'emploi de cette figure, au-delà de la couleur qu'elle donne à l'expression, souligne de façon sonore l'ire qui se dégage de l'état d'âme des chefs coutumiers, que le journaliste appelle « Bonnet rouge ».

Outre la répétition de voyelles, l'on note un retour de sonorité consonantique appelé allitération. A. Beth et E. Marpeau (2011, p. 10) écrivent : « L'allitération est fondée sur la répétition de consonnes produisant des sons identiques ou proches. »

Dans « Bonnet rouge, colère noire » l'on relève une triple allitération en [R] : *rouge, colère, noire*. Cette allitération, par le martèlement de la consonne « r », donne plus de vigueur au titre dans l'optique d'attirer l'attention des lecteurs. La sonorité en vibrante roulée est très dure ; elle charrie l'état de désespoir et de choc dans lequel se trouvent les « bonnets rouges ».

En résumé, l'on assiste à une sorte d'harmonie où les sonorités renforcent ce qui est dit et le rendent plus sensible. Au-delà des arrangements phonétiques que nous venons de

décrire, certaines figures consistent en une manipulation de sens d'une expression. Cette dernière, par rapport à ce que l'on veut réellement dire, est détournée.

### **1. 2. La métonymie**

Étymologiquement, le mot métonymie dérive du grec *métônumia* (emploi d'un nom pour un autre). Pour J.-J. Robrieux (2015, p. 64), c'est « un trope par lequel un terme se substitue à un autre en raison d'un rapport de contiguïté, de coexistence ou de dépendance ». Et l'auteur d'énumérer les principales formes de métonymie telles que proposées par la rhétorique classique : contenant / contenu ; instrument / utilisateur ; effet / cause ; cause / effet ; lieu / chose ou personne s'y trouvant ; lieu d'origine ou fabricant / produit ; signe / chose ; physique / moral ; objet propre / personne ou entité collective ; maître / entité dirigée ; abstrait / concret ; concret / abstrait. Parmi ces caractéristiques, celle qui s'applique à notre analyse est le couple objet propre / personne ou entité collective.

Dans le titre de l'article de presse, « Bonnet rouge, colère noire », l'objet propre « bonnet rouge » représente l'entité collective ou classe sociale que sont les chefs coutumiers, qui ont l'habitude de porter un bonnet de couleur rouge, et qui tiennent une canne et arborent des boubous confectionnés selon le style vestimentaire du terroir. L'on voit que la réalité n'est pas nommée mais désignée par une de ses caractéristiques : le port d'un bonnet de couleur rouge. L'on aura remarqué que c'est pour une raison touchant à l'expressivité que l'usage de la métonymie a été effectif. Si le titre était ainsi formulé : « Chefs coutumiers, colère noire », l'on aurait constaté l'absence de pittoresque dans l'expression. Ainsi l'usage de la métonymie donne-t-il une tournure grandiloquente au message, qui se distingue de la communication ordinaire pour frapper l'esprit des lecteurs.

### **1. 3. La synecdoque**

La synecdoque est un cas particulier de la métonymie. A. Beth et E. Marpeau (2011, p. 27) écrivent que l'« on parle de synecdoque lorsqu'un terme est substitué à un autre et que le rapport entre le terme utilisé et le terme sous-entendu est celui d'une inclusion : on utilise le tout pour désigner la partie, ou l'inverse. »

L'exemple *Bonnet rouge, colère noire* est construit suivant les principes de la synecdoque, qui utilise la partie pour le tout. Dans le titre de l'article de presse, l'auteur utilise la partie (le *bonnet rouge*) pour le tout (les *chefs traditionnels*). Par ce procédé, le journaliste

# Étude des procédés du style dans le titre de l'article de presse « Bonnet rouge, colère noire » du N°9399 du quotidien d'information *L'Observateur Paalga*

(B. Alexis KOENOU et R. Virginie KABORE)

introduit un regard particulier sur le bonnet, celui des chefs coutumiers, qui se distingue d'un simple bonnet. L'association d'un adjectif qualificatif à ce bonnet lui confère une importance particulière, celle de représenter une catégorie de personnes. Ainsi la synecdoque joue-t-elle un rôle descriptif et suggestif.

## 1. 4. L'analogie

N. Ricalens-Pourchot (2016, p. 23) définit l'analogie comme « une ressemblance partielle entre deux objets, notions ou phénomènes appartenant à des domaines différents et qui n'ont rien en commun dans leur aspect général [...], mais qui présentent des similitudes mises en évidence par ce rapprochement ».

Dans *Bonnet rouge, colère noire*, l'on note la présence de cette figure de style. En effet, le bonnet des chefs traditionnels du Burkina, qui est habituellement de couleur rouge, est mis en parallèle avec le couvercle de la boîte de lait, également de la même couleur et appelé bonnet rouge. Le lecteur peu averti des jeux de mots pourrait se poser des questions sur le contenu sémantique de l'expression « bonnet rouge ». Certes, l'expression « colère noire », qui accompagne « bonnet rouge », devrait amener le lecteur à renoncer à l'idée selon laquelle la locution adjectivale « bonnet rouge » serait assimilable à la boîte de lait du même nom, mais les jeux de mots constituent une des caractéristiques du style journalistique. Dans pareil cas, le journaliste joue sur la psychologie du lecteur en l'incitant à s'approprier le journal, étant donné qu'une lecture au premier degré du titre ne peut lui permettre de cerner le contenu de l'article. Pour mieux expliciter l'analyse qui vient d'être menée, nous proposons une comparaison du titre de l'article « Bonnet rouge, colère noire » d'avec d'autres de la même parution : « Nous ne croiserons jamais les bras face aux urgences du pays » ; « Des magistrats réclament 60 millions à Lookman » ; « Mort suspecte de porcs à Gaoua ». Par rapport au titre « Bonnet rouge, colère noire », les trois autres titres présentés sont sans équivoque et donnent une idée précise du contenu des articles. Ainsi le choix de la formulation « Bonnet rouge, colère noire », s'explique-t-il par le souci de l'auteur de provoquer au lecteur une sorte de curiosité : « quel contenu se cache-t-il derrière ce titre ? » pourrait se demander celui-ci.

### **1. 5. L'hypozeuxe**

L'hypozeuxe est une figure dans laquelle les mêmes structures syntaxiques sont reprises. J. Kokelberg (2000, p. 117), dans *Rhétorique et argumentation*, parle de symétrie (ou parallélisme) pour laquelle un effet est produit par la répétition pure et simple d'une structure de phrase, ou par la division d'une phrase en groupes rythmiques de même longueur, ou encore par la disposition corrélatrice des membres d'une phrase.

Dans *Bonnet rouge, colère noire*, la symétrie est observable. L'auteur se sert de deux locutions nominales « bonnet rouge » et « colère noire » pour faire une déclaration. Ces locutions sont constituées de noms communs et d'adjectifs de couleur « bonnet rouge », « colère noire ». Autrement dit, nous avons le schéma nom + adjectif qualificatif / nom + adjectif qualificatif. Aussi remarquons-nous une parfaite égalité syllabique : trois syllabes, dans les deux segments de ce titre averbal :

[bɔ / nɛ / Ruʒ,    kɔ / lɛR / nwaR]

Le parallélisme phonétique créé par cette égalité syllabique, joint au parallélisme syntaxique, confère un caractère stylistique saisissant à ce segment qui permet de présenter de façon harmonieuse une idée. La correspondance syntaxique dans la construction de ces membres de phrases marque son rythme, sa cadence à l'ensemble de la phrase, fût-elle verbale. Ce type de construction permet d'insister sur les mêmes catégories grammaticales pour maintenir l'équilibre dans la construction phrastique. Ce procédé représente un jeu sur la syntaxe, qui a pour objet la structure de la phrase à travers l'usage des procédés linguistiques.

## **2. Les procédés linguistiques**

Dans cette deuxième partie sont regroupés les procédés linguistiques, c'est-à-dire l'usage particulier qui est fait des constituants pour former les phrases. Dans le titre de presse, « Bonnet rouge, colère noire », objet de notre réflexion, il s'agit de l'emploi d'expression figée, de phrase verbale et de la ponctuation, notamment la virgule.

### **2. 1. L'expression figée « colère noire »**

La définition de l'expression figée n'est pas chose aisée puisqu'elle est au carrefour de nombreuses notions telles que le lexique, la morphosyntaxe, la sémantique, la pragmatique, la stylistique, etc. J. Labelle (1988, p. 74) appelle expression figée, « [...] toute

# Étude des procédés du style dans le titre de l'article de presse « Bonnet rouge, colère noire » du N°9399 du quotidien d'information *L'Observateur Paalga*

(B. Alexis KOENOU et R. Virginie KABORE)

phrase ou partie de phrase simple, d'abord détectée intuitivement comme figée à cause de son caractère sémantique non compositionnel, et ayant la propriété formelle suivante : les éléments qui la composent ont une distribution unique ou très restreinte ». Une telle approche laisse voir le caractère non compositionnel, c'est-à-dire qu'on ne peut pas déduire le sens de l'expression figée à partir du sens des combinaisons des mots qui la composent comme le stipule M. Gross (1993, p. 36).

*Bonnet rouge, colère noire* n'est pas sans nous rappeler l'expression figée « colère noire », qui signifie *forte colère, ressentiment*. L'emploi de cette expression se justifie une fois de plus par le désir de produire des effets stylistiques, notamment l'expressivité sur les lecteurs, l'une des préoccupations des journalistes. En effet, l'expression figée « colère noire » contenue dans le titre de l'article traduit avec force le courroux des chefs traditionnels suite à une interview d'un des leurs, notamment le Laarlé naaba Tigré, interview accordée le mercredi 5 juillet 2017 à *L'Observateur Paalga*. Au cours de cet entretien, répondant à la question des journalistes sur la hiérarchie qui règne au sein des ministres du Moro<sup>1</sup>, ce dernier a déclaré : « C'est vrai que par mes actions, je suis médiatique, mais la vérité, c'est que c'est le Ouidi naaba qui est le Premier ministre. Il est suivi du Laarlé naaba, du Goungha naaba, pour ne citer que des ministres qui ont des provinces sous leur contrôle, à l'exception du Kamsong-naaba. » Ce qui a été mis en cause ici, c'est l'ordre de préséance de ces ministres ; et le journal de conclure dans sa parution du 7 juillet que c'est ce qui a suscité la « colère noire » de certains bonnets rouges.

## 2. 2. La phrase averbale

La phrase averbale, comme l'indique son nom, est celle qui ne comporte pas de verbe exprimé. Les phrases averbales ne s'organisent point autour de verbe mais peuvent avoir comme noyau un nom, un adjectif qualificatif, un adverbe, un pronom, une interjection. L'on parle alors de phrase nominale, adjectivale, adverbiale, pronominale ou interjective. Celles-ci se démarquent alors de la structure canonique de la phrase sujet + verbe + complément et constituent des écarts par rapport à la norme linguistique. Compte tenu de l'absence de verbes qui les caractérise, les phrases averbales présentent avec expressivité les idées et les choses.

---

<sup>1</sup> Déformation de *Mogho*, qui signifie le territoire des mossés, ethnie du Burkina Faso

Dans le titre de l'article de presse, *Bonnet rouge, colère noire*, l'effet de brièveté et de concision se laisse voir. Cela se justifie par le fait que la formulation des titres a pour but d'accrocher les lecteurs par sa rapidité. À ce sujet, J. Kokelberg (2000, p. 145) est formel : « Pour être vite vu, vite lu, vite su, le titre doit se présenter sous une forme ramassée, voire lapidaire ; il comportera moins de 12 syllabes. » Comme souligné plus haut, le titre de l'article de presse, ossature de notre réflexion compte six (6) syllabes ; donc sa concision est attestée. Ce segment averbal, à qualité de phrase, est un condensé du style journalistique : en lui seul se retrouvent plusieurs traits du langage journalistique, tels que formulés par Philippe Gaillard (cité par S. Traoré, 2012, p. 143) : « la simplicité [...], le caractère concret, objectif et précis [et] le caractère vivant ». L'on peut donc dire que c'est la vivacité du style et la concision qui expliquent le recours à la phrase averbale pour densifier l'expression. Et Guillaume Gustave (cité par M. Riegel et alii, 2011, p. 764) de soutenir que « quand l'expression grammaticale se réduit, l'expressivité croît ». Mieux, F. Lefeuvre (1999, p. 140) affirme qu'avec les phrases sans verbe, « Il s'agit de dire le plus de choses en un nombre minimal de mots. La densité comporte deux objectifs, la recherche de l'économie et celle de la mise en relief. »

### **2. 3. La ponctuation : la virgule**

Dans son ouvrage intitulé *Traité de ponctuation*, J. Drillon (1991, p. 252) fait remarquer que « la virgule permet toutes les juxtapositions possibles, elle donne corps aux phrases les moins construites ».

Dans *Bonnet rouge, colère noire*, la virgule sert de joint étanche, elle joue le rôle de substitut de la copule et signale une ellipse verbale : *Les bonnets rouges sont dans une colère noire*. Mais ainsi formulé, le titre n'est plus expressif et perd sa vivacité puisque se confondant au langage ordinaire. Le respect des règles grammaticales importe moins que l'économie linguistique, gage d'expressivité. D'ailleurs, J. Drillon (1991, p. 252) écrit : « Dès que la syntaxe est dépassée par la pensée, la virgule surgit. » Ce signe de ponctuation revêt donc des fins elliptiques ou expressives compte tenu du fait que son emploi en lieu et place de la copule accélère le débit et rend vivant le titre. Il ne faut donc point mépriser cette tournure élégante, qui est d'une grande efficacité pour la communication.

La première partie de l'étude a porté sur l'analyse des figures de style contenues dans le titre de l'article de presse « Bonnet rouge, colère noire » ; la deuxième, sur l'usage

# Étude des procédés du style dans le titre de l'article de presse « Bonnet rouge, colère noire » du N°9399 du quotidien d'information *L'Observateur Paalga*

(B. Alexis KOENOU et R. Virginie KABORE)

particulier des procédés linguistiques. Même si ces éléments de l'expressivité abondent dans le discours journalistique, il convient de signaler qu'ils sont, avant tout, l'apanage du texte littéraire. Et justement, Passek Taalé, dans la rédaction du titre de son article de presse, a pu être influencé par la littérature, précisément le texte romanesque de Stendhal.

### **3. Élément de littérature : allusion au roman *Le Rouge et le Noir***

Dans son ouvrage intitulé *Approche interprétative des discours de presse*, V. Allouche (1986, p. 29) affirme que « interpréter un discours, c'est mettre en relation le discours avec les éléments qui auraient été à la source de sa production et en fournir une explication, autrement dit, construire un nouveau discours ». Et l'auteur de citer Paul Ricoeur, pour qui, « Le texte en tant qu'écriture, attend et appelle une lecture ; si la lecture est possible, c'est bien parce que le texte n'est pas fermé sur lui-même, mais ouvert sur autre chose ; lire, c'est en toute hypothèse, enchaîner un discours nouveau au discours du texte. »

Dans cette dernière partie de notre étude consacrée à l'approche stylistique du titre de l'article de presse « Bonnet rouge, colère noire », nous procédons à un rapprochement entre ledit titre et celui du roman de Stendhal intitulé *Le Rouge et le Noir* en nous fondant sur un aspect de la critique littéraire, à savoir l'intertextualité. Le concept d'intertextualité renvoie à la relation que tout texte entretient avec un ou plusieurs autres textes contemporains ou antérieurs, constituant l'« intertexte ». Selon M. Riffaterre (cité par N. Piegay-Gros (2002, p. 16), « l'intertextualité est la perception par le lecteur de rapports entre une œuvre et d'autres, qui l'ont précédée ou suivie. » Parmi les manifestations de l'intertextualité, à savoir la citation, l'allusion, le plagiat, la référence, le lien hypertexte, etc., c'est l'allusion qui est au centre de la présente analyse. Mais, avant tout, un bref rappel du contenu du roman ainsi que la signification du titre paraissent nécessaires.

*Le Rouge et le Noir* raconte l'histoire de Julien Sorel, personnage qui hésite entre l'armée et sa passion pour Napoléon, et le clergé, qui lui a permis d'effectuer ses études et a donc favorisé son ascension. M. Gutleben (2018, p.178), à propos du roman de l'écrivain français, écrit : « Stendhal s'inspire de très près d'un fait divers qui s'est produit en 1827 en Isère : l'« affaire Berthet ». [...] C'est donc le reflet de la société française à la fin de la Restauration qui se trouve dans *Le Rouge et le Noir*, des notables de provinces à l'aristocratie de la capitale, des milieux populaires aux milieux ecclésiastiques. » Plusieurs hypothèses ont

été formulées quant à la symbolique des couleurs formant le titre du roman de Stendhal. Pour certains spécialistes du texte littéraire, le rouge renverrait à la couleur de l'uniforme des soldats français de l'époque du romancier français ; mais, pour d'autres, c'est plutôt au maquillage des femmes de cette époque que cette couleur ferait référence. Quant au noir, il serait associé à la robe des prêtres, « triste habit noir » de séminariste qu'est forcé de porter Julien et qui le sépare des nobles. Force est alors de constater, qu'en dépit de l'interprétation plurielle de la couleur rouge par les critiques littéraires, elle renvoie à la passion du personnage pour l'armée ou au goût des femmes ; chose qu'il ne désapprouvait pas non plus. La couleur noire, comme dans plusieurs expressions figées, notamment « broyer du noir », « tableau noir », « marché noir », etc. fait penser au funeste, à l'illicite.

Pour revenir au titre de l'article de presse « Bonnet rouge, colère noire », nous dirons qu'il est difficile de le dissocier du titre de roman de Stendhal. Nous fondons nos propos sur le fait que, dans la construction du titre, le journaliste a opéré un choix parmi plusieurs formes d'expression : « Bonnet rouge, grande colère », « Chefs traditionnels, colère noire », « chefs traditionnels, grande colère ». Et à propos du choix, P. Guiraud (cité par B. Cocula et C. Peyrouet, 1978, p. 109) écrit : « S'il y a plusieurs façons de dire une même chose, cela postule la possibilité d'un choix ; le problème du stylisticien est donc bien de juger de la nature de ce choix, de sa fonction et de son origine. »

Examinons les trois formulations présentées plus haut et auxquelles le journaliste de *L'Observateur Paalga* aurait pu recourir : dans la première formulation, l'on note la présence de la couleur rouge sans le noir ; dans la deuxième, la couleur noire sans le rouge ; dans la dernière aucune couleur n'est présente. Les différents titres n'en demeurent pas moins expressifs. Au contraire, ils sont plus faciles à décrypter. Il nous semble donc impossible que l'auteur n'ait pas voulu établir un parallélisme avec la formulation proposée par Stendhal : *Le Rouge et le Noir*. Si tel est le cas, en plus du simple mimétisme, il est fort probable que la symbolique des couleurs ait été déterminante dans la construction du titre « Bonnet rouge, colère noire » : le bonnet rouge renvoie aux chefs traditionnels, personnalités fort respectées au pays des hommes intègres, et la colère noire n'a rien de positif. Donc, autant le « rouge » était favorable à Julien, le « bonnet rouge » présente des êtres respectables ; autant le « noir » était indésirable pour Julien Sorel, autant la « colère noire » est un état d'âme dont on se serait bien passé. Pour terminer, nous signalons que tout comme le roman de Stendhal, inspiré d'un

# Étude des procédés du style dans le titre de l'article de presse « Bonnet rouge, colère noire » du N°9399 du quotidien d'information *L'Observateur Paalga*

(B. Alexis KOENOU et R. Virginie KABORE)

fait divers, (l'affaire Berthet), l'article de Passek Taalé est parti aussi d'un fait divers (une interview évoquant l'ordre de succession des ministres du Moro).

## Conclusion

L'analyse stylistique qui vient d'être menée nous a conduit, tour à tour, à étudier les figures de style, en l'occurrence, l'assonance, l'allitération, la périphrase, la synecdoque et l'hypozéux ; les procédés linguistiques, notamment la phrase averbale, l'expression figée « colère noire » et la ponctuation et, pour terminer, la référence à la littérature, le tout en rapport avec le titre de l'article de presse « Bonnet rouge, colère noire ». L'on retiendra ainsi que, dans le souci de frapper l'esprit du lecteur et de l'inciter à acheter le journal paru, l'auteur a procédé par un encodage du titre. En effet, peu de lecteurs peuvent saisir, dès le titre, le contenu de l'article en question en ceci que sous l'expression « Bonnet rouge » peuvent se cacher plusieurs images, plusieurs significations. De plus, l'association de cette expression-là à cette expression-ci « colère noire » peut paraître des plus insolites. Et comme le souligne J. Marouzeau (1969, p. 179) : « L'homme vraiment cultivé, qui a une personnalité et qui est soucieux de l'affirmer, prend à tâche de résister à l'ambiance, se refuse à l'imitation grégaire, s'ingénie à employer le mot qu'on n'attendait pas, et, s'il emploie malgré tout celui de tout le monde, s'efforce de l'inclure dans un assemblage nouveau. » En somme, c'est dans le souci d'amener le lecteur à satisfaire sa curiosité, notamment en se procurant le journal, que le journaliste Passek Taalé a proposé un « titre hermétique » pour reprendre l'expression de S. Traoré (2017, p. 21). Au-delà de la volonté de l'auteur d'inciter le lecteur à découvrir le contenu de l'article, c'est sa culture qui transparait à travers le titre « Bonnet rouge, colère noire ». En effet, il a réussi à réunir, dans cette brève formulation, quantité d'éléments linguistiques et littéraires, qui sont autant d'éléments touchant à la stylistique ; ce qui confirme tout le bien que l'on pense des journalistes en matière de manipulation de la langue.

## Références bibliographiques

- ALLOUCHE Victor, 2012, *Approche interprétative des discours de presse*, Paris, L'Harmattan.
- BETH Axelle et MARPEAU Elsa, 2011, *Figures de style*, coll. Libro n°710, Paris, E.J.L.

COCULA Bernard et PEYROUTET Claude, 1978, *Didactique de l'expression. De la théorie à la pratique*, Paris, Delagrave.

DRILLON Jacques, 1991, *Traité de ponctuation française*, Paris, Gallimard.

FONTANIER Pierre, 1977, *Les figures du discours*, Paris, Flammarion.

GROSS Maurice, 1993, « Les phrases figées en français » in *L'Information grammaticale* n°59, pp 36-41 consulté sur [http://www.persee.fr/doc/igram\\_0222-9838\\_1993\\_num\\_59\\_1\\_31\\_39](http://www.persee.fr/doc/igram_0222-9838_1993_num_59_1_31_39) le 28 mars 2019 à 23 h 51.

GUTLEBEN Muriel, 2018, *Les grandes œuvres de la littérature française*, Paris, Ellipses poche.

KOKELBERG Jean, 2000, *Les techniques du style*, Paris, Armand Colin.

LABELLE Jacques, 1988, « Lexiques-grammaires comparés : formes verbales figées en français du Québec » in *Langages n°90 : Les expressions figées*, pp. 73-97.

LEFEUVRE Florence, 1999, *La phrase averbale en français*, coll. Langue et parole, Paris, L'Harmattan.

PIEGAY-GROS Nathalie, 2002, *Introduction à l'intertextualité*, sous la direction de Daniel BERGEZ, Paris, Nathan.

RICALENS-POURCHOT Nicole, 2016, *Dictionnaire des figures de style*, Paris, Armand Colin.

RIEGEL Martin, PELLAT Jean-Christophe et RIOUL René, 2011, *Grammaire méthodique du français*, Paris, PUF.

ROBRIEUX Jean-Jacques, 2015, *Rhétorique et argumentation*, Paris, Armand Colin.

STENDHAL, 2000, *Le Rouge et le Noir*, Paris, Gallimard.

TRAORÉ Sidiki, 2012, *Bien parler, bien écrire. Techniques de communication et de rhétorique*, Ouagadougou, Harmattan Burkina.

TRAORE Sidiki, 2017, « Typologie et attractivité des titres des romans burkinabè » in *Sciences du langage : articulations, désarticulations, réarticulations*, Paris : éd. Publibook, pp. 21 à 50.

Étude des procédés du style dans le titre de l'article de presse « Bonnet rouge, colère noire » du N°9399 du quotidien d'information *L'Observateur Paalga*

(B. Alexis KOENOU et R. Virginie KABORE)



**Polémique sur les PPP** P. 25



**«Nous ne croiserons jamais les bras face aux urgences du pays»**  
(Alassane Sakandé, président du groupe parlementaire MPP)

**XLV<sup>e</sup> ANNEE**  
**L'Observateur**  
*Paalga*  
N°: 9399 du vendredi 07 au dimanche 09 juillet 2017  
Quotidien d'information 01 BP 584 Ouagadougou 01 - Tél. : (226) 25 33 27 05 / 25 30 55 75 - Fax : (226) 25 31 45 79  
Prix: 300 F CFA

**UNE LETTRE POUR LAYE**

- Quel mal y a-t-il à «passer à la caisse» ? P. 6
- Les deux autres mutins de Zèph
- Bonnet rouge, colère noire
- Des magistrats réclament 60 millions à Lookman
- Haute Cour : le terrain est-il vraiment bien balisé ?

**Poni** P. 26

**Mort suspecte de porcs à Gaoua**

**Incarcération de Bassolé à la MACA** «Forum» P. 29

**«Ce machin de l'ONU nous revient encore»**

**Nana Thibaut** P. 8

**«Une grande majorité de Burkinabè regrettent le départ de Blaise Compaoré»**



Il avait été incarcéré en 2008 à la Maison d'arrêt et de correction de Ouagadougou suite à une manifestation contre la vie chère qui avait tourné au vinaigre. Il y a passé un an et trois mois et ne reverra son domicile qu'après avoir été gracié par l'ancien président du Faso Blaise Compaoré. Et depuis lors, on n'avait plus entendu parler de lui. Vous aurez sans doute deviné, lui, c'est Nana Thibaut. Il a refait parler de lui depuis qu'il a eu l'initiative d'approcher les personnalités du pays afin qu'elles facilitent le retour de Blaise Compaoré et des autres exilés politiques. Une contribution à la réconciliation nationale.

ISSN 0796-5001